

LE

SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



TRIPOLETTE

POULICHE BAIE, NÉE EN 1908, PAR ELF ET TRIBUNE, APPARTENANT AU COMTE E. DE BOISGELIN
PHOTOGRAPHIÉE DANS LE Paddock DE VICHY APRÈS SA VICTOIRE DANS LE GRAND PRIX.

CHRONIQUE

La réunion de Caen est une des plus anciennes de France : ce fut aussi une des rares qui, grâce à leur place dans le calendrier, traversèrent sans encombre la lugubre période 1870-1871 ; il ne serait peut-être même pas inexact de dire qu'elle en a profité. En 1872, son programme s'est corsé du Saint-Léger de France qui s'était disputé jusqu'à la guerre à la réunion de Moulins, alors supprimée, et du Prix du Premier Pas qui, à cette époque, méritait vraiment son nom et présentait un intérêt des plus sérieux. En même temps, pour se conformer à la réglementation relative aux courses de deux ans, la réunion, qui commençait les années précédentes au dernier dimanche de juillet, était transportée au premier dimanche d'août, et elle a conservé, jusques et y compris cette année, mais peut-être pour la dernière fois, l'attribution de cette journée avidement convoitée par de plus jeunes mais plus puissantes rivales. L'entente est faite, dit-on, et le troc décidé : Deauville s'empare de cette après-midi dominicale moyennant une forte subvention dont bénéficiera surtout le Saint-Léger.

Malgré l'absence d'Opott, la vieille épreuve a encore cette fois-ci donné lieu à une jolie course, et c'est à un autre fils de Maximum, à un autre représentant aussi de l'écurie Gourgaud, qu'est encore revenue la victoire, bien que les titres d'Orsonville fussent très inférieurs à ceux de son frère et camarade. Le léger accident qui a pu compromettre les chances de Champoreau était, d'autre part, contrebalancé par le poids qu'avait à rendre le vainqueur, dont la supériorité sur cette distance est ainsi hors de doute.

Les courses de deux ans ont fourni en sens contraire une confirmation des aptitudes spéciales, trop spéciales, des animaux d'origine plus ou moins américaine, qui s'accommodent à merveille des parcours de 800 et 900 mètres, mais dont la valeur décroît avec une rapidité surprenante, dès qu'il s'agit de tenir un peu plus longtemps. Après tant d'épreuves et de contre-épreuves dont les résultats se correspondent avec une rigueur véritablement mathématique, l'expérience est maintenant aussi décisive, aussi édifiante qu'il était possible de la souhaiter.

*
**

À Deauville, les épreuves de two year olds de la journée de mercredi ont plutôt laissé à désirer, la qualité faisait sans doute défaut comme la quantité ; cependant on peut noter que le vainqueur du Prix de Villers, Gué du Roi, avait débuté dans une course où les deux premières places étaient prises par La Farina et Le Corsaire, soit à peu près ce que l'on a vu de mieux en fait de deux ans. Au surplus, pour ses noces d'or, la réunion de Deauville n'a pas manqué d'attractions de divers genres, y compris une des moins prévues : la rencontre sur l'hippodrome — pas dans la même épreuve, il est vrai, dans deux courses successives où ils sont partis l'un et l'autre favoris — d'une mère et de son fils, Sourdine et Souk ; on avait déjà vu un étalon remis à l'entraînement courir le même jour que l'un de ses produits, Solitaire, par exemple, à Auteuil, mais pour une poulinière, je n'ai pas souvenir que le fait se soit jamais produit.

On avait inauguré telles quelles, pas encore achevées, mais déjà fort appréciées, les nouvelles tribunes à la première journée d'obstacles, le samedi 2 ; mercredi on a utilisé pour la première fois la piste droite de 1.600 mètres dans le Prix du Cinquantenaire. Le résultat s'est trouvé concorder d'une façon étonnante avec celui de Maisons, la différence des poids rapprochant simplement les distances entre Blarney, Baldaquin et Isard ; mais, avec le Derby, il y a interversion absolue : peut-être Dagor est-il moins spécialiste des petits parcours que ses trois antagonistes, peut-être se serait-il encore retrouvé devant eux s'il s'était agi de 2.400 mètres ; cette défaite n'en porte pas moins une atteinte sérieuse à son prestige de Derby-winner. Cette année, du reste, tous les héros des divers Derbys européens semblent jouer de malheur... ou de médiocrité : en Italie, Nettuno ; en Belgique, Rural ; en Angleterre, Aboyeur ont subi au moins un échec chacun. Csardas et Turmfalke, qui avaient gagné, à Vienne et à Hambourg, n'ont évité le sort de leurs confrères en ruban bleu

que grâce à une abstention prudente et d'ailleurs obligatoire et qui menace, paraît-il, de se prolonger longtemps encore. Tout compte fait, c'est Dagor qui a le mieux soutenu l'honneur de la corporation, puisqu'il a enlevé, sur 3.000 mètres, le Prix Kergorlay à Orcade et Orsonville.

*
**

Pendant que commençait à Deauville, Caen, le Havre et Pont-l'Évêque la tournée normande, la grande série des hippodromes du Centre se terminait à Vichy, dont le Grand Prix a cette fois encore bien réussi. Le lot cependant ne valait pas dans son ensemble celui de l'année dernière, à moins que plus tard Huningue ne se révèle l'égal de Prédicateur ; mais cela est plutôt douteux et la victoire de Tripolette paraît être des plus régulières sans constituer un exploit hors ligne et supérieur à ceux qu'avait accomplis déjà la fille d'Elf. Son écurie a ainsi trouvé la récompense de la discrétion relative avec laquelle cette année elle a fait appel à l'endurance de l'excellente jument : l'an dernier, Tripolette, en disputant cette épreuve, en était à sa onze ou douzième tentative depuis l'ouverture de la campagne, cette fois-ci à sa cinq ou sixième ; aussi en 1912, malgré quelques courses des plus méritoires, elle devait se contenter d'un seul et unique succès et d'un gain modeste ; en 1913, voici déjà à son crédit deux victoires et plus de cent quinze mille francs.

Le Prix des Rêves d'Or a été, chose assez rare, la répétition exacte du Prix des Jouvenceaux : deux fils de Phœnix, Estrées et Cangé, ont fini en tête le mardi comme le vendredi, devant de plus loin Gaillard et Ecusson qui avaient fait également partie du premier lot. Montreront-ils plus de solidité que n'ont fait jusqu'ici les produits de leur père ? Ce serait à souhaiter, car les Phœnix sont en général des animaux d'un type tout à fait séduisant, de vrais pur sang, et les deux jeunes poulains ne s'écartent pas, sous ce rapport du moins, des traditions de la famille. On peut leur envier d'ailleurs une qualité assez haute d'après les courses précédemment fournies par Cangé, à Maisons, tout près de Mousse de Mer et Le Corsaire, et à Ostende entre Cornimont et Guerroyante.

*
**

La dernière des grandes épreuves internationales de l'hippodrome belge, le Derby d'Ostende, a fini par nous revenir, d'une façon assez peu prévue. Les candidats anglais s'étaient cette fois abstenus et tout semblait faire prévoir un troisième succès des champions indigènes, mais Sainte-Gemme, nullement fatiguée ou plutôt peut-être mise exactement au point par sa course de Chantilly, a réglé sans peine Saint-Omer et Veneur, tandis que nos deux autres représentants, Riverain et Lelio V, figuraient tout à fait obscurément.

*
**

Mais, à l'étranger, la grande sensation de ces derniers jours a été fournie par Prince Palatine, dont l'échec complet dans le Goodwood Cup a suivi de quelques heures l'annonce de la vente du fils de Persimmon au prix extraordinaire de 45.000 livres, soit onze cent vingt-cinq mille francs. Il est vrai que la défaite en question, par suite d'une clause assez bizarre de l'acte de vente, a ramené ce prix à un million net, mais ce chiffre reste encore supérieur à tous ceux qui avaient été payés jusqu'ici même pour les Ormonde, les Flying Fox, les Diamond Jubilee et les Cyllene. Si Tracery bat Prince Palatine, soit dans le Doncaster Cup, soit dans les Jockey Club Stakes, soit dans les deux épreuves, quelle somme M. Belmont sera-t-il en droit de demander du petit-fils de Plaisanterie ?

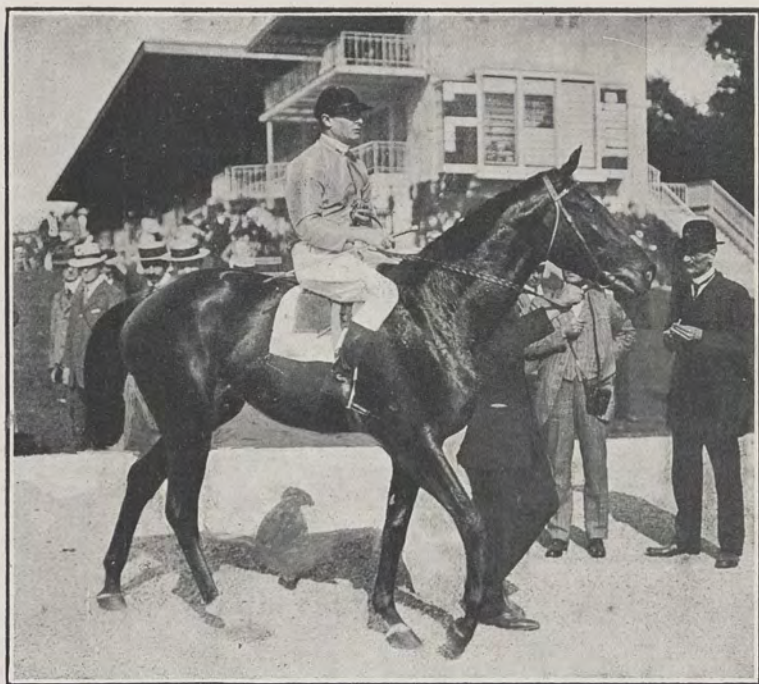
Notre élevage peut également revendiquer une part du mérite unanimement reconnu à The Tetrarch, qui est peut-être le meilleur deux ans ayant couru cette année en Angleterre. C'est par son père Roi Hérode un rejeton du Sancy, et il tient de cette origine une robe grise des plus caractéristiques. On parle déjà de lui comme d'un favori pour le Derby de 1914, et s'il gagnait l'épreuve d'Epsom, qui n'est pas revenue à un cheval de cette robe depuis, je crois, près de cent ans, ce serait peut-être pour l'aspect des hippodromes anglais le présage d'une révolution semblable à celle qu'a opérée sur nos champs de courses français l'influence de son aïeul.

INTÉRIM.



LE GRAND PRIX DE VICHY. — 3 AOUT 1913

1. LE DÉFILÉ AVANT LE CANTER. GORGORITO PRÉCÈDE CHARING CROSS III, ROMAGNY, ROUBLE, FENDRAGON ET CÉDRIC.
 2 ET 3. COINS DE PADDOCK. — 4. LE PASSAGE DEVANT LES TRIBUNES. GRAND D'ESPAGNE MÈNE DEVANT DOUVRES, PENDRAGON, CÉDRIC,
 HUNINGUE ET ROMAGNY. — 5. L'ARRIVÉE. TRIPOLETTE BAT HUNINGUE. — 6. LE PESAGE PENDANT LE GRAND PRIX.



KUMMEL (O'CONNOR), POULAIN B. B., NÉ EN 1911, PAR OB ET VODKA
APPELÉ A M. ED. KANN, GAGNANT DU PREMIER CRITÉRIUM A CHANTILLY



JUANITA (J. REIFF), P^e B., NÉE EN 1911, PAR QUÉRIDO ET REINE JUANA
APPELÉE A M. M. CAILLAUT, GAGNANTE DU DEUXIÈME CRITÉRIUM A CHANTILLY

NOS GRAVURES

La clôture momentanée des hippodromes parisiens, n'entrave en rien l'attrait du sport hippique et après la classique réunion des Critériums de Chantilly, qui mirent aux prises quelques poulains d'excellente classe, et qui se terminèrent respectivement par la victoire de KUMMEL, un poulain très harmonieux, devant Frileux III, Punch et Le Grand Pressigny et de JUANITA, une plaisante pouliche de l'élevage de M. Caillaut,

devant New Star et Felicitas, tout l'intérêt se porta vers Vichy et la Normandie, où toute une série de réunions richement dotées attirait bon nombre de nos meilleurs performers.

Le meeting de Vichy remporta son habituel succès. Plusieurs grandes écuries parisiennes, et notamment celles du vicomte d'Harcourt, de MM. J. Lieux et Jean Lieux, de M. M. Caillaut, venaient disputer les épreuves aux grandes écuries provinciales et nous valaient de fort belles épreuves.

Le Prix des Jouvenceaux et le Prix des Rêves d'Or étaient l'occasion d'une double victoire de l'inédit Estrées qui, en triomphant par deux fois de l'honnête Cangé, prend place parmi nos meilleurs deux ans.

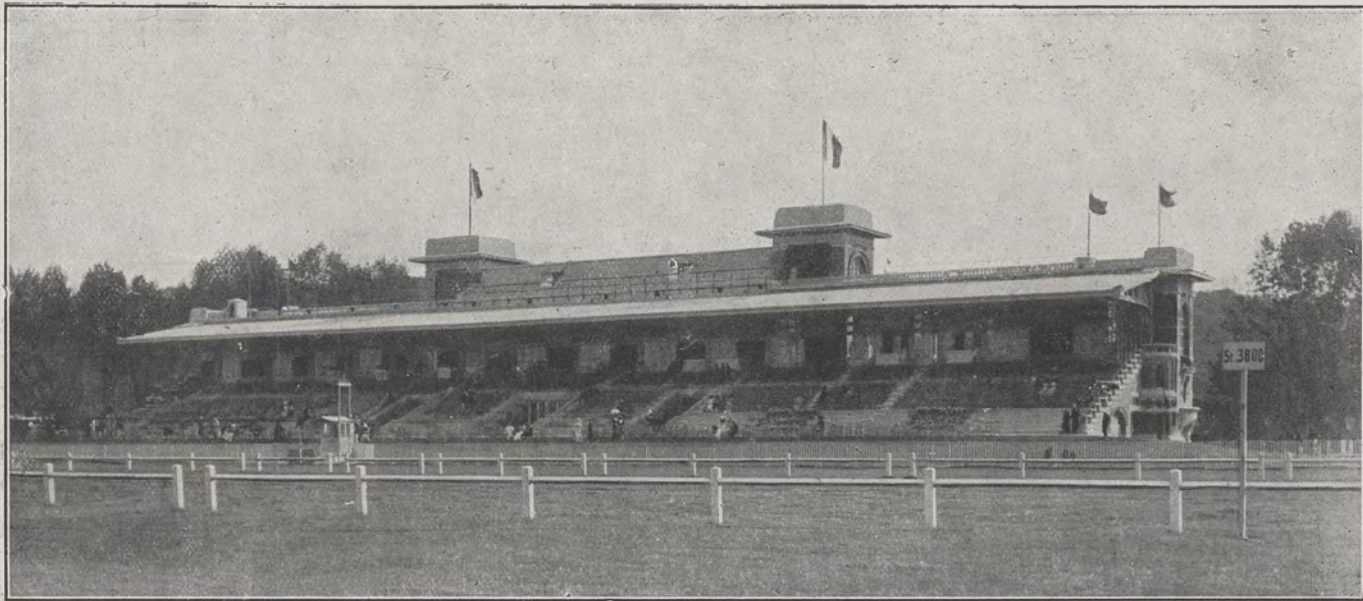


Junta

Secundus

Elvira III

CAEN, 3 AOUT. — L'ARRIVÉE DU PRIX DU PREMIER PAS



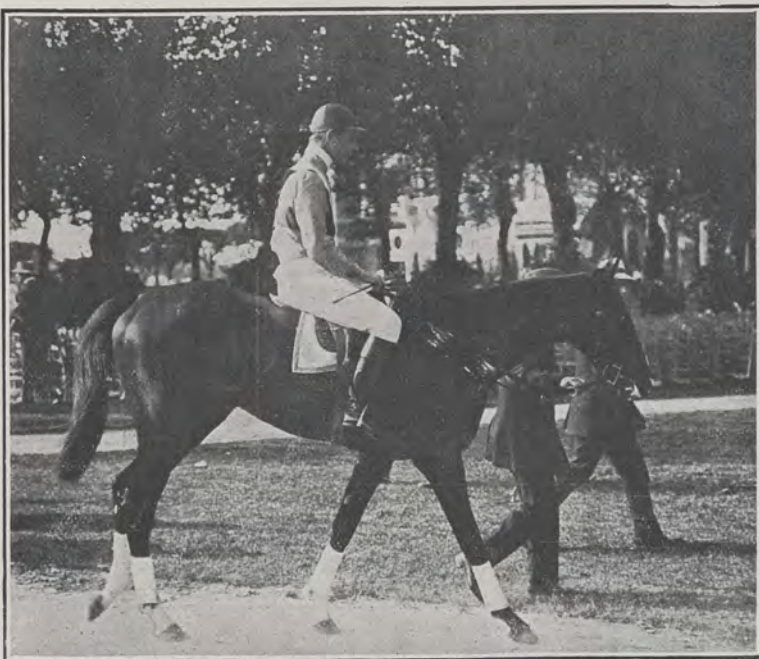
LES NOUVELLES TRIBUNES DE DEAUVILLE

Le GRAND PRIX DE VICHY (2.600 mètres) mettait aux prises 12 concurrents et vint couronner de brillante façon la longue carrière de l'excellente TRIPOLETTE qui, bien placée au poids et retrouvant sa forme de la saison dernière, s'adjugeait la victoire devant Huningue que suivaient Rouble, Cédric et Gorgorito.

*
**

La saison normande s'est officiellement ouverte le 2 août dernier par une réunion d'obstacles qui, donnée sur l'hippodrome de Deauville transformé et agrandi, remporta un complet succès.

Cette première réunion, richement dotée, avait attiré plusieurs de nos meilleurs jeunes hurdle racers et le PRIX DE LA REINE MATHILDE (haies, 2.400 mètres) fut l'occasion d'une arrivée fort disputée entre LE SYSTÉMIER qui, en progrès, triomphait d'une courte tête de Sigismond que suivaient Valise de Voyage, Huguette IV et Soleil d'Or II, dont les récentes bonnes performances sont encore présentes à la mémoire de tous. Le MILITARY DE NORMANDIE, porté au programme de cette même réunion, se terminait par la victoire



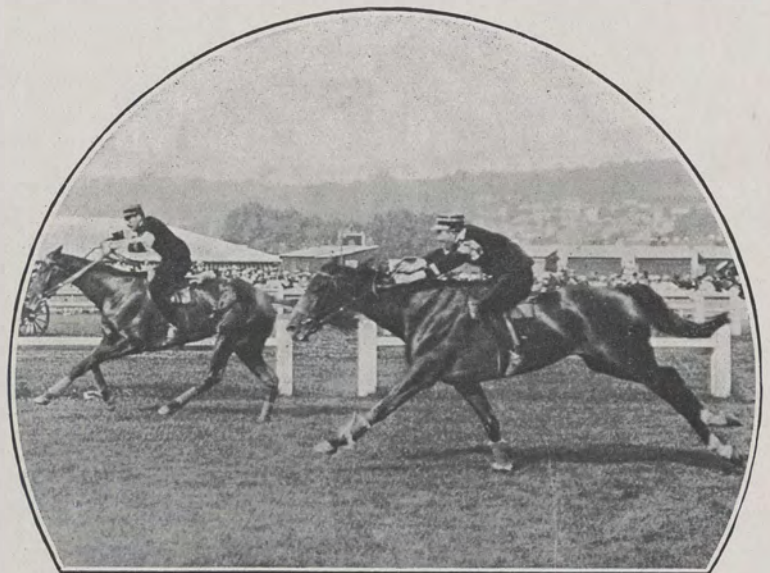
LE SYSTÉMIER (A CARTER), POULAIN BAI, NÉ EN 1910 PAR KILGLASS OU RABELAIS ET SYLVIANNE, APP¹ A M. JAMES HENNESSY GAGNANT DU PRIX DE LA REINE MATHILDE

de Morning Moon qui, monté par M. de Malherbe, l'emportait devant Colorado (M. Rouyer) et Le Message (M. Mort).

Ne terminons pas ce compte rendu succinct des premières épreuves de la saison normande sans signaler la victoire de Junta sur Secundus et Elvira III dans une de nos plus vieilles épreuves, le PRIX DU PREMIER PAS (900 mètres), couru à Caen le 3 août, ainsi que celle d'Orsonville sur Champoreau et Vermet dans le grand Saint-Léger de France, sur ce même hippodrome.

**

Rééditant son heureuse initiative de la saison dernière, entraîneurs et jockeys avaient organisé le 30 juillet dernier, sur l'hippo-

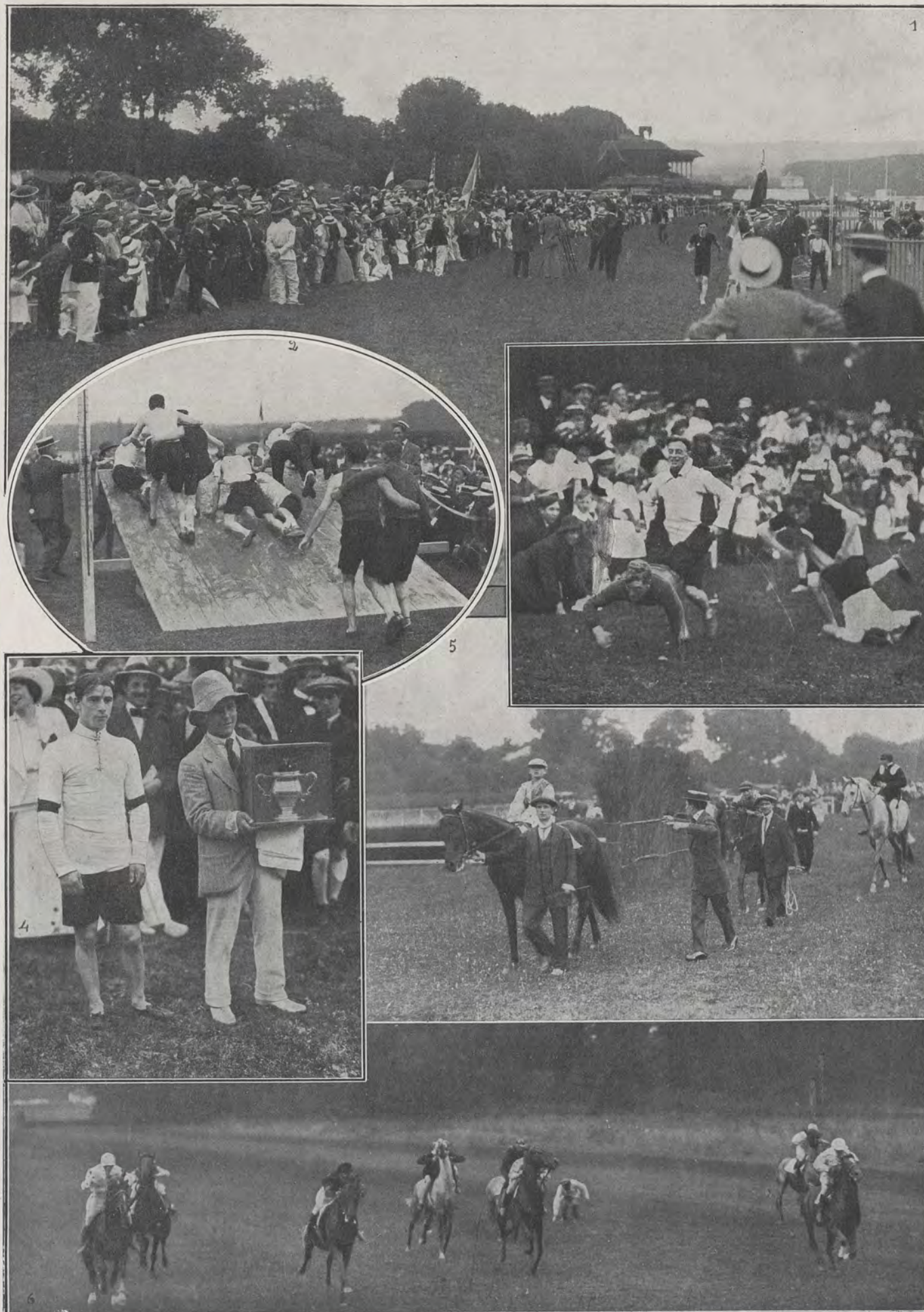


Morning Moon Colorado
DEAUVILLE, 2 AOUT. — L'ARRIVÉE DU MILITARY DE NORMANDIE

drome de Maisons-Laffitte, la 2^{me} GRANDE RÉUNION ATHLÉTIQUE ET SPORTIVE DE L'ENTENTE CORDIALE, réunion qui, réservée au personnel des écuries d'entraînement de la région parisienne, remporta un complet succès.

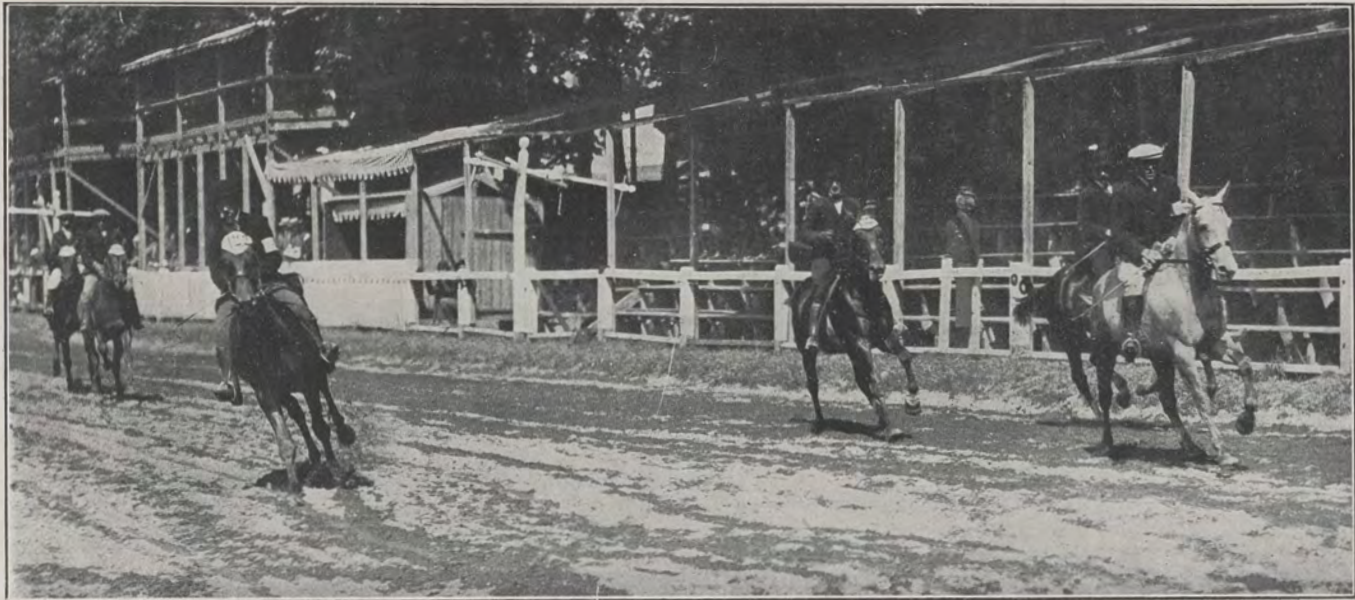
Sport pur et sport gai, courses de vitesse ou de fond, courses de poneys se déroulèrent devant un nombreux public et eurent à la fois le don de réjouir spectateurs et acteurs.

Le challenge Frank Jay-Gould (100 mètres plat), épreuve importante de la réunion, revint à Timmins, de l'écurie Vanderbilt, déjà vainqueur de cette même épreuve la saison dernière.



LA FÊTE DE L'ENTENTE CORDIALE SUR L'HIPPODROME DE MAISONS-LAFFITTE

1. L'ARRIVÉE DU MILLE A LA MARCHÉ. — 2. L'ASCENSION DU TREMPIN GLISSANT. — 3. PENDANT LA COURSE EN BROUETTE
 4. LE JOCKEY J. JENNINGS REMETTANT LA COUPE OFFERTE PAR M. FRANK JAY-GOULD A TIMMINS, DE L'ÉCURIE VANDERBILT, GAGNÉ DU 100 MÈTRES PLAT
 5. LE DÉFILÉ DES CONCURRENTS DE LA COURSE DE PONEYS MONTÉS PAR DES APPRENTIS N'AYANT JAMAIS PARU EN PUBLIC. — 6. LE DÉPART.

PRÉSENTATION AU GALOP DES CONCURRENTS DE LA 1^{re} CLASSE, 2^e CATÉGORIE

LE CONCOURS DE SAUMUR

(Suite)

LA 4^e catégorie de la 5^e classe n'était pas la plus importante ; il est en effet assez difficile de trouver des chevaux de grande taille bien réussis, dans des sujets aussi près du sang. Mais si les os, de même que l'importance, manquent aux anglo-arabes, ces défauts sont rachetés par la dose du sang qu'ils possèdent et leur aptitude à la selle, qui font que pour certains cavaliers ils restent encore le cheval de selle idéal de par leur souplesse et l'agrément qu'ils procurent.

Képler, le premier prix, né dans les Hautes-Pyrénées, par Prince Colibri, pur sang anglo-arabe, et une fille du pur sang Castelnau : est un bon cheval, distingué, profond dans sa poitrine, bien orienté et qui a de bonnes allures. Rosier Fleury, par Le Sensible, demi-sang, et Coquette, classé second, est un animal bien fait, d'un bon modèle, et qui marche bien. Le troisième, Girondin, par Courbiac, demi-sang, et Gironde, par Le Sensible, demi-sang, est également un bon cheval ; son suivant, Avril, un fils d'Inops, pur sang anglo-arabe, est un cheval bâti en force, d'un modèle sérieux et plaisant.

Citons aussi Argagnon, un joli cheval qui a de bonnes actions, et Brio, gris, cheval un peu empâté, pas très distingué peut-être, mais qui marche vraiment bien.

1^{re} CLASSE. — 2^e CATÉGORIE

Chevaux de 3 ans de demi-sang, 1 m. 59 et au-dessus, comptant au moins un aïeul de pur sang (étalon ou jument) dans leurs six ascendants directs.

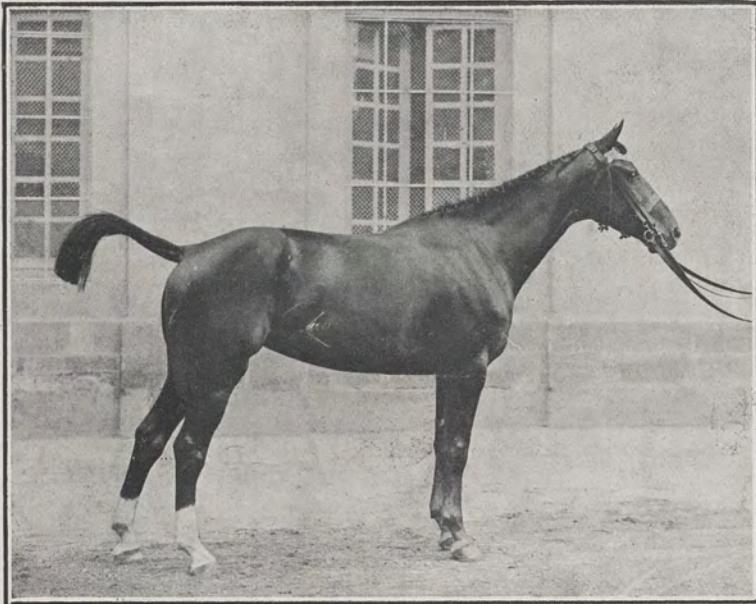
Cette catégorie, la meilleure de beaucoup de tout le Concours, était aussi la plus importante comme nombre ; on y a, du reste, créé une dizaine de prix. Jamais il n'avait été permis de voir réuni, dans une même classe, pas plus à Saumur qu'ailleurs, un ensemble aussi sérieux que celui que nous avons pu considérer tout à loisir dans cette catégorie. Les chevaux y étaient d'un bon modèle, ils étaient

importants et compacts, près de terre, bien conformés en vue du travail que l'on attend d'eux dans l'avenir, presque tous capables de porter du poids.

Quelques-uns d'entre eux étaient tout à fait remarquables, et nous concevons parfaitement qu'un classement parmi ces sujets ne soit pas chose facile ; au reste, le jury a mis un certain temps pour se trouver d'accord. Le public, cependant, a trouvé, non à tort, quequelques sujets très méritants se trouvaient assez loin en arrière, alors que d'autres, auxquels le modèle ne donnait pas plus de droits que la qualité, semblaient



KABAK, BAI, 3 ANS, 1 M. 60, PAR VITELLIUS, P. S., ET CROISSETTE, DEMI-SANG
PAR MASSÉNA OU SOIS SAGE, APP^l A M. BLANCHARD, 2^e PRIX DE LA 1^{re} CLASSE 2^e CATÉGORIE
GAGNANT DE LA 6^e COUPE (DÉPÔTS DE REMONTE DE MACON ET PARIS)



KETTY, POULICHE ALEZANE, 3 ANS, I M. 64, PAR VITELLIUS, P. S.
ET CORVÉE, DEMI-SANG, PAR OBJET
APP^l A MM. PROST ET CHEVALIER, 3^e PRIX DE LA 1^{re} CLASSE, 2^e CATÉGORIE



K. O., POULAIN BAI, 3 ANS, I M. 60, PAR RÉMUS, DEMI-SANG
ET MARQUISE, DEMI-SANG, PAR SUCRE D'ORGE
APPARTENANT A M. PORNON, 4^e PRIX DE LA 1^{re} CLASSE, 2^e CATÉGORIE

avoir bénéficié d'une clémence peu explicable. La question du modèle est chose un peu personnelle, c'est une question de préférence, une question d'œil, mais qui, à notre sens, ne doit venir qu'en seconde ligne, pour départager deux sujets d'égale valeur, tant au point de vue de la conformation qu'à celui de la qualité. Pourtant quelques poulains que leur importance, leur modèle et leur qualité rendaient très recommandables, se sont vu préférer des animaux de valeur beaucoup moindre. C'est ainsi que les chevaux

classés 10^e et 17^e dans cette catégorie ont remporté respectivement la troisième et la seconde coupe des demi-sang. Bien loin de faire tache dans le lot de tête, ils lui eussent au contraire donné plus d'homogénéité. On eût, en somme, préféré voir les animaux importants et ayant fait preuve de qualité, classés les premiers, puisque actuellement on cherche, avec raison, à allier le sang à la masse.

Il sera intéressant de revoir à Saumur, l'an prochain, les poulains

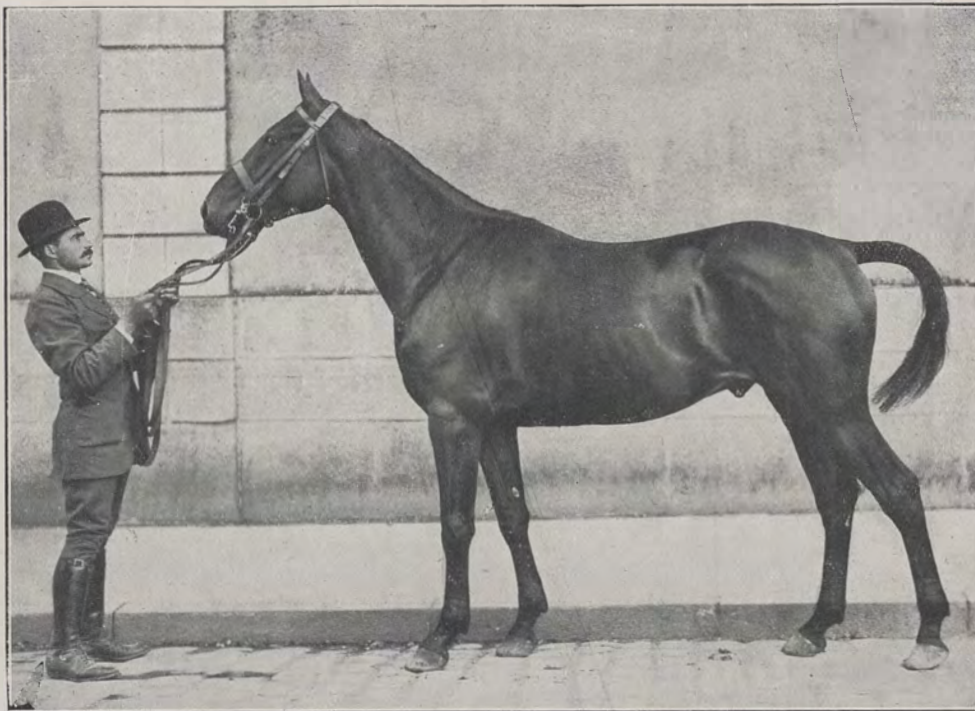


KORBOFAN, POULAIN ALEZAN, 3 ANS, I M. 63, PAR LE SPHINX, P. S., ET FACÉTIEUSE PAR MOUTON DUVERNET, APP^l A M. L. LEBOUVIER
1^{er} PRIX DE LA 1^{re} CLASSE, 2^e CATÉGORIE ET GAGNANT DE LA 1^{re} COUPE (DÉPOTS DE REMONTE DE CAEN, SAINT-LÔ ET ALENÇON)

restés dans le commerce et de se rendre compte de ce qu'ils auront fait, en bien ou en mal, dans leur quatrième année.

1^{re} prime, Kordofan par Le Sphinx, pur sang et Facétieuse, à M. Le Bouvier ; 2^e, Kabak par Vitellius, demi-sang, et Croisette, à M. Blanchard ; 3^e, Ketty par Vitellius, demi-sang, et Corvée, à MM. Prost et Chevallier ; 4^e, K. O. par Rémus, demi-sang, et une fille de Sucre d'Orge, pur sang, à M. Pornon ; 5^e, Keppler par Mac Torus, pur sang, et Déesse, à M. Renaud ; 6^e, Kléber par Loufoque, pur sang, et Germinalle, à M. Hachet ; 7^e, Maréchal par Eldorado, pur sang, et Violette, à M. Balay ; 8^e, Kan par Marsan, pur sang, et Bichette, à M. de Bellefon ; 9^e, Kyrille par Valparaiso, pur sang, et Furie, à M. Versein ; 10^e, Kaolin par Sultan II, pur sang, et Orange, à M. Joyau ; 11^e, Kafa, par Mac Torus, pur sang, et Citron, à M. Renaud ; 12^e, Koutousoff par Mirabeau, pur sang, et Elite, au même ; 13^e, Kanitère par Pedlar, pur sang, et Comédie, à M. Ruen ; 14^e, Kita par Lagrange, pur sang, et Farandole, à Mme Ricard ; 15^e, Moutard Pacha par Vitellius, pur sang, et Glaneuse, au marquis de Croix ; 16^e, Rabut par Avant Garde, pur sang anglo-arabe, et Réséda, à M. Coutantin ; 17^e, Képi par Vigny, pur sang, et Dalila, à M. Joyau ; 18^e, Kléber par Mac Torus, pur sang, et Bergère, à MM. Hachet et Triger ; 19^e, Kléber par Vladivostock, pur sang, et Blondinette, à M. Vouillon ; 20^e, Korigan par Shadow II, pur sang, et Udine, à M. Hachet ; 21^e, Kellermann par Le Sphinx, pur sang, et Folette, à M. Guérout ; 22^e, Kremlin par Le Sphinx, pur sang, et Uranie, à M. Hue ; 23^e, Kanaris par Profanus, pur sang, et Solitude, à M. Guérout ; 24^e, Kabyle par Ouragan, demi-sang, et Sirène, fille de Satory, pur sang, à M. Bonnet ; 25^e, Kelat, par Sultan II et Sorbonne, à M. Sacré.

Le premier primé, Kordofan par Le Sphinx, pur sang, et Facétieuse, est né dans le Calvados. C'est un animal extrêmement sérieux, d'un modèle important, mais auquel on désirerait un peu plus d'étendue ; il a l'épaule bien orientée, la poitrine très descendue, il est remarquablement puissant dans son arrière-main, la direction des jarrets est parfaite ; on peut lui reprocher une tête pas



KAOLIN, POULAIN BAI, 3 ANS, 1 M. 61, PAR SULTAN II, P. S. ET ORANGE, DEMI-SANG PAR URVILLE, A M. E. JOYAU, PRIMÉ DANS LA 1^{re} CLASSE, 2^e CAT. ET GAGNANT DE LA 3^e COUPE (DÉPOTS DE REMONTE DE FONTENAY-LE-COMTE ET SAINT-JEAN-D'ANGELY).

très bien attachée et peu plaisante. En mouvement, il était juste aux trois allures, équilibré, bien à son travail et s'imposait comme devant tenir la tête dans cette classe ; il était présenté par M. Archenould.

Son suivant, Kabak, est un produit de Saône-et-Loire, fils de Vitellius, pur sang, qui trace si bien dans cette contrée. C'est un joli cheval dans toute l'acception du mot, distingué et brillant ; il annonce beaucoup d'espèce et de qualité. Haut sur ses membres, comme certains chevaux de son origine, il manque un peu dans sa poitrine et n'est pas trop important, mais il est parfaitement orienté dans tous ses rayons. C'est un bon animal.

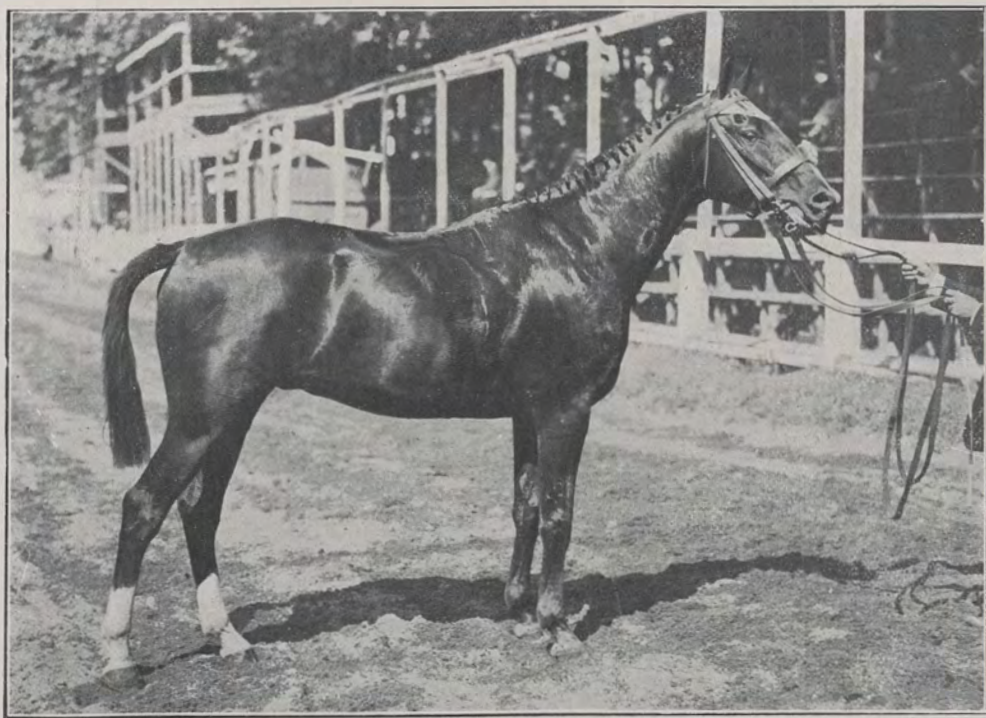
La troisième, Ketty, également par Vitellius, nous a semblé bien favorisée. Cette grande jument, qui manque beaucoup d'étendue et dont les paturons postérieurs sont bien ployants, manque de souplesse dans son galop et ne prend pas assez de terrain. On doit à la vérité qu'elle est assez distinguée dans son avant-main.

K. O., le quatrième, par Rémus, demi-sang, et une fille de Sucre d'Orge, pur sang, est aussi un produit de Saône-et-Loire ; c'est un cheval sérieux, important et bon dans son travail.

Beaucoup de sujets mériteraient une mention spéciale, tels que Keppler, un Mac Torus, né en Loire-Inférieure, animal important et compact ; Kléber, un fils de Loufoque, puissant et très bon en action ; Kaolin, un Sultan II, né en Vendée, joli cheval, bâti en force et dénotant beaucoup de qualité ; Képi, un produit de Loire-Inférieure, fils de Vigny, poulain important, remarquable par son ampleur, fort distingué et marchant très bien ; nous aurons, au reste, occasion de revenir sur ces deux chevaux au sujet des Coupes : Kellermann, par Le Sphinx, très joli cheval ; Kabyle, un produit de la Charente-Inférieure, par Ouragan et une fille de Satory, pur sang, cheval très plaisant.

(A suivre.)

ANDRÉ LE COMTE.



KÉPI, POULAIN ALEZAN, 3 ANS, 1 M. 61, PAR VIGNY, P. S., ET DALILA, DEMI-SANG PAR UNIVERS, A M. E. JOYAU, PRIMÉ DANS LA 1^{re} CLASSE, 2^e CAT. ET GAGNANT DE LA 2^e COUPE (DÉPOTS DE REMONTE DE GUINGAMP ET D'ANGERS)

CONCOURS HIPPIQUE DE VITTEL

EN voyant les résultats obtenus, pendant la période critique qu'a traversée l'élevage du cheval, par les Concours Hippiques de Pau, de Biarritz, de Compiègne et de Vittel, on se demande pourquoi les Sociétés qui en sont les organisatrices ne sont pas reconnues d'utilité publique.

Le dernier de ces meetings vient de prendre fin, l'époque où il a lieu d'ordinaire ayant été avancée d'un mois. Disons tout de suite que le succès qui accueillit ses nombreuses transformations fut considérable.

La réputation du Concours de Vittel est mondiale, ses obstacles ont une renommée ; ceux qui ne les ont pas vus, mais en ont seulement entendu parler, les disent redoutables ; ceux qui en entendent parler d'abord les admirent en les voyant, car s'ils sont gros, ils ne peuvent être plus sautants. Ils sont, du reste, construits sous la direction d'un ancien gentleman-rider dont les lecteurs du *Sport Universel Illustré* savourent fréquemment les chroniques, le comte Gérard d'Havrincourt, qui met au service de cette tâche son allant et sa science équestre.

Malheureusement, cette année, un deuil cruel survenu trois jours

avant le meeting éloigna le commissaire général, qui fut remplacé au pied levé par M. J. de Vienne, l'organisateur du Concours de Compiègne.

Nous parlerons d'abord des chevaux de classe. On fait beaucoup l'artilleur dans la région et les juments et pouliches de cette catégorie

qui ont comparu devraient être de bonnes mères. Quant au cheval de selle, quelques propriétaires du pays s'adonnent à son élevage et ils n'ont pas à le regretter. Nous avons vu parmi les types qu'ils avaient amenés des galopeurs de poids lourd bien bâtis : les représentants de M. Cournault de Seyturier, par exemple. Or, M. Cournault de Seyturier est le détenteur du Prix Agronomique de 1912 : Qu'est-ce que le cheval de selle ? Où et comment doit-il être fait ?

Un premier prix fut décerné à Hadji IV, hongre gris, par Etançon, pur sang, et Ostende,

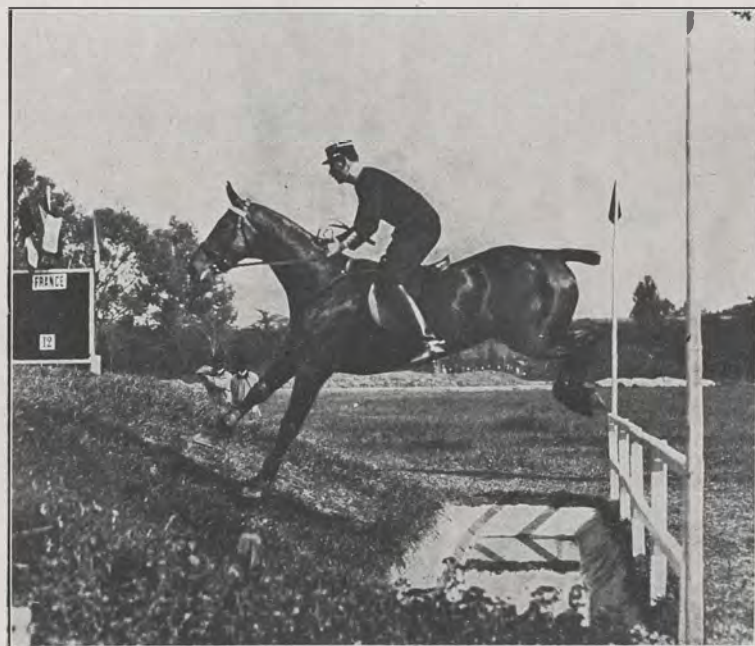
demi-sang, à M. M. Henry. Ce cheval a son histoire. Au Concours de Nancy, en 1912, il était si ardent qu'il sauta dans les tribunes et faillit tuer M. Boittelle. Son dernier propriétaire l'acquiesça alors et n'eut pas d'abord à s'en repentir. Hadji IV, après le Concours de Vittel, se plaça second en course à Compiègne, revint gagner une



LES TRIBUNES DU CONCOURS DE VITTEL PENDANT LES ÉPREUVES



JOHNNY, A M. J.-M. BRODIN, MONTÉ PAR M. L. DE CHAMPSAVIN
SECOND DE L'ÉPREUVE DE PUISSANCE



CORNETTE, MONTÉE PAR LE SOUS-LIEUTENANT DE LORMEL
GAGNANT DU PRIX DE FRANCE

course à Vittel, mais le 20 juillet, à Verrie-Saumur, dans le Prix de la Société du Cheval de Guerre, cross-country, il se brisa les reins au saut d'un fossé anodin.

Nous arrivons maintenant aux épreuves d'obstacles. La première réunion comportait le Prix des Sources pour gentlemen et le Prix des Vosges pour officiers. Les concurrents avaient à passer un tas de fagots, une barre de Spa, une barrière, un oxer de barrières, une haie suivie d'une barre, une grosse barre de handicap, une barrière, un double de barres dont la première de Spa, un mur, l'oxer de barrières, la haie suivie d'une barre et la barre de handicap.

Ces obstacles sont, on le voit, des obstacles naturels qu'on peut rencontrer à la chasse. L'oxer, si difficile à acclimater dans les Sociétés arriérées, est là bien à sa place; son appellation explique sa raison d'être: une haie protégée par deux barrières contre la gourmandise des bœufs (*ox*).

Le règlement du Prix des Sources indiquait pour les chevaux français le bénéfice de trois obstacles, pour lesquels on estimait un temps nécessaire de 30 secondes à ajouter au temps réel. Malheureusement, le parcours ne fut pas établi en conformité de l'esprit de l'épreuve et les concurrents non avantagés ne mettant que 15 secondes pour passer les trois dits obstacles, les chevaux français, au contraire, se trouvèrent handicapés au temps.

Le marquis d'Orgeix préféra faire accomplir à Sarah Gosse le parcours complet, il se plaça quatrième; quant à Girasol, au comte de Mézamat de Lisle, qui, sans faute, eût dû être premier, car il était très vite, il ne fut que second derrière Lady's Horse, à M. Lœwenstein, monté par M. Barraud, également sans faute. Poor Boy, à M. Brodin, fut troisième, grâce à M. L. de Champsavin, auquel il était confié.

Les chevaux militaires engagés dans le Prix des Vosges nous surprisent. Accoutumés à les voir sur des obstacles insignifiants, nous ne pensions pas qu'il y eût tant d'excellents sauteurs. Comme les chevaux civils, ils bondissent à souhait et passent les obstacles avec beaucoup de coulant. Voici quels furent les lauréats:

1. Effort, au capitaine Baverez, monté par le lieutenant Guiot, du 5^e d'artillerie; 2. Othello, au lieutenant Evain, monté par le

lieutenant de Laissardière, du 9^e dragons; 3. Nicée, au lieutenant H. de Vienne, du 2^e hussards, etc.

La seconde journée offrait le plus grand intérêt, car c'est à cette réunion que se disputait la première manche de la nouvelle Coupe, dont les résultats étaient attendus par tous les sportsmen avec une impatience fort compréhensible.

Le coefficient de cette manche, celle d'hippique, était de 2; la tâche était sévère: une ligne composée d'un oxer, d'un double et d'un mur; une autre ligne formée par le brook, un oxer et un open-ditch, constituaient un problème peu aisé à résoudre sans faute. Les irlandais, mécanisés sur les obstacles droits, prirent une très légère avance, très légère seulement, car les obstacles de volée et surtout les talus, c'est-à-dire les seuls que la nature crée, leur causa un véritable désarroi. Voici quel fut le classement après cette première manche:

1. Lady's Horse, à M. Lœwenstein, monté par M. Barraud, 24 points (3 touchers de l'avant-main); 2. Johnny, à M. Brodin, monté par M. L. de Champsavin, 22 points (3 touchers de l'avant-main); 3. Sarah Gosse, au marquis d'Orgeix, 20 points (3 touchers de l'avant-main, 1 de l'arrière-main); 4. Poor Boy, à M. Brodin, monté par M. L. de Champsavin, 18 points (3 touchers de l'avant-main, 1 de l'arrière-main); 5. Collecchio, à M. Lœwenstein, monté par M. Barraud,

16 points (4 touchers de l'avant-main); 6. Brown Bess, à M. Brodin, monté par M. L. de Champsavin, 14 points (4 touchers de l'avant-

main, 1 de l'arrière-main); 7. Tristan, à MM. Lœwenstein et Barraud, monté par M. Barraud, 12 points (4 touchers de l'avant-main, 1 de l'arrière-main); 8. Double R, à M. Lœwenstein, monté par M. René Ricard, 10 points (5 touchers de l'avant-main); 9. Le Maroc, à M. Dollfus, monté par M. Raymond, 8 points (5 touchers de l'avant-main); 10. Girasol, au comte de Mézamat de Lisle, 6 points (5 touchers de l'avant-main, 1 de l'arrière-main); 11. Inactif, à MM. Poinot et d'Orgeix, monté par le marquis d'Orgeix, 4 points (8 touchers de l'a-

vant-main, 1 de l'arrière-main).

Les chevaux français, plus judicieusement dressés, capables de sauter haut et fort sans pour cela perdre leur aptitude au galop, se



URT, MONTÉ PAR LE LIEUTENANT DE PERRICOT, ESCALADANT LA BUTTE



LA PISTE DU CONCOURS DE VITTEL PENDANT LE PRIX DE FRANCE

tirèrent en général très honorablement de l'épreuve. Sarah Gosse même remporta un gros succès, tant fut brillant son parcours. Une mention spéciale pour Le Maroc qui, pour ses véritables débuts en hippique, ne s'attaquait pas à un petit ouvrage; c'est un cheval qui chasse toute l'année à Pau et s'est trouvé surpris. Girasol enfin eût été plus près du premier s'il ne s'était débridé entre les deux talus.

Pour compléter la réunion, il y avait le championnat du saut en hauteur. Cinq candidats s'y présentèrent, tous de l'écurie Lœwenstein. Miss, par 2 m. 10, y battit Montjoie III et Double R. René Ricard était en selle sur les trois.

La troisième réunion avait lieu le lendemain dimanche. Les tribunes de l'ancien vélodrome, où se donne le Concours, présentait un délicieux spectacle : les toilettes claires et les uniformes seyants y mêlaient agréablement leurs teintes variées.

Les Prix de France pour officiers réunissaient vingt-neuf des meilleurs sauteurs militaires de la circonscription de l'Est. Une fois encore, ces chevaux nous étonnèrent; on leur avait réservé le même parcours qu'aux chevaux civils la veille dans la Coupe en l'atténuant seulement un peu et l'ensemble fut très satisfaisant. La lutte fut circonscrite entre une jument normande de belle distinction, victorieuse déjà en 1912, Cornette, détentrice de plusieurs coupes, et une jument renommée, La Puce, que personne ne montera jamais comme son ancien propriétaire, l'ex-lieutenant Lapparra. La première n'eut qu'un toucher de l'arrière-main; la seconde, un de l'avant-main. Un des parcours les plus impressionnants fut celui de Crawford, qui parvint sans faute jusqu'au premier talus, où il fut sonné après trois refus.

Le classement pour cette épreuve fut le suivant : 1. Cornette, au sous-lieutenant de Lormel, du 11^e dragons; 2. La Puce, au commandant Darocque, montée par le lieutenant Latterrade, de l'artillerie de la 5^e division de cavalerie; 3. Othello, au lieutenant Evain, monté par le lieutenant de Laissardière, du 9^e dragons.

L'épreuve de Puissance, disputée ensuite, fut passionnante. Le passage des talus et d'un mur italien donnait un grand attrait à la compétition.

M. d'Auzac de Lamartinie fut l'heureux vainqueur avec Djali qui, le mois passé, avait eu pas mal de succès à Londres; c'est, du reste, la gagnante de la Coupe de Vittel en 1912. Par contre, Brown Bess, classée dans la Coupe, trouva au premier talus la fin de sa carrière. Son élan mal calculé la fit retomber dans le fossé, d'où on la tira avec l'épaule brisée.

Voici donc comment fut établi l'ordre des récompenses :

1. Djali, à M. d'Auzac de La Martinie; 2. Johnny, à M. Brodin, monté par M. de Champsavin; 3. Double R, à M. Lœwenstein, monté par M. René Ricard, etc.

Le mardi 15 juillet, à l'issue d'une réunion sur l'hippodrome consacrée aux officiers et aux gentlemen, fut courue, sous forme de cross-country, sur 5.300 mètres, en terrain varié, avec gros obstacles d'extérieur, la seconde manche de la Coupe. Au signal, Le Maroc prit la tête et, emmenant le peloton à l'allure de course, ne fut jamais rejoint. Huit cents mètres après le départ, le sauteur irlandais Johnny s'arrêtait à bout de souffle; en haut des coteaux, Double R lâchait, s'étant coupé le boulet sur un tesson de bouteille; au dernier obstacle, alors qu'il venait menaçant sur Le Maroc, Inactif culbutait; enfin, un quart d'heure après les autres, finissait Poor Boy. L'ordre d'arrivée était donc le suivant : 1. Le Maroc (M. Raymond); 2. Girasol (M. de La Mortière); 3. Lady's Horse (M. Barraud); 4. Sarah Gosse (marquis d'Orgeix); 5. Collecchio (M. de Lormel); 6. Tristan (M. Frater); 7. Poor Boy (M. L. de Champsavin); 8. Inactif (M. de Villeneuve).

Le coefficient de cette seconde manche étant 1, l'addition des points donna le classement définitif suivant : 1. Lady's Horse; 2. Sarah Gosse; 3 *ex æquo*. Collecchio et Poor Boy; 5. Le Maroc; 6. Tristan; 7. Girasol; 8. Inactif.

La tentative de M. d'Havrincourt avait donc pleinement réussi. Le but qu'il s'était proposé de récompenser le meilleur sauteur d'hippique capable de galoper le plus longtemps sous un poids élevé était à peu près atteint. Nous disons à peu près, car si les deux meilleurs sont bien en tête à

leur place, il n'en est pas tout à fait de même pour les suivants. L'expérience portera ses fruits et sans doute l'an prochain apportera des modifications à la désormais classique Coupe de Vittel. Notre avis serait qu'un léger rapprochement des coefficients suffirait. Ainsi le coefficient d'hippique étant 3 contre 2, coefficient d'aptitude, les deux premiers ne changeaient pas; Collecchio eût été seul troisième devant Le Maroc et Poor Boy *ex æquo*, ce qui

eût paru plus rationnel. Il découle, en tout cas, du résultat de cette épreuve, que les parcours sur obstacles droits n'ont aucune raison d'être, puisque les animaux qui y sont spécialisés sont incapables de galoper. Dès lors, le but des Concours Hippiques n'est plus poursuivi et il ne faut pas oublier que leur seule utilité est de doter la France de chevaux d'armes ou de chasse nés en France!



DJALI, MONTÉ PAR M. D'AUZAC DE LA MARTINIE
GAGNANT DE L'ÉPREUVE DE PUISSANCE



PENDANT LA DEUXIÈME MANCHE DE LA COUPE DE VITTEL
LE MAROC (M. RAYMOND) MÈNE TRÈS DÉTACHÉ DEVANT SES CONCURRENTS

FERMES DE RENARDS

UNE chasse sans merci des bêtes à fourrures réussit encore à satisfaire les exigences légitimes — et d'ailleurs incoercibles — de la belle partie du genre humain. Toutefois, cette chasse inconsidérée aura, dans un avenir prochain, une conséquence fatale et inévitable : la disparition complète de plusieurs espèces de la faune sauvage.

Devant cette perspective inquiétante, il s'est trouvé des gens avisés, particulièrement dans l'Amérique du Nord, qui ont pris le contre-pied de ce qui se faisait à l'égard des animaux à fourrures. Ils avaient pensé qu'il y aurait plus de profits à recueillir en se livrant à l'élevage plutôt qu'à la chasse de ces bêtes.

C'est ainsi que se sont fondées les fermes de renards argentés, dont la belle fourrure jouit d'une si grande faveur auprès de nos élégantes.

Les principaux établissements, de fondation assez récente, se trouvent dans le Maine, l'Alaska, le Labrador et surtout les provinces maritimes du Canada (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse. Ile du Prince Edouard), où nous devons citer plus spécialement celui très prospère de M. L. V. Croft, de Middleville, à l'amabilité de qui nous sommes redevables des illustrations de notre article.

D'après M. H. Osgood, du Biological Survey de Washington, qui a publié une étude très documentée à ce sujet, étude qu'il a bien voulu nous communiquer pour nous servir de guide, ce genre d'élevage, assez simple, est peu coûteux et, par contre, très rémunérateur.

Et d'abord, faisons connaître l'animal dont il s'agit. Le renard argenté (*vulpes argentatus*) des fourreurs n'est qu'une variété locale du renard commun des Etats-Unis (*vulpes fulva*), dont la peau est désignée sous les noms de renard argenté, renard gris d'argent, renard argenté noir et renard noir. Sa couleur varie du roux vif, semblable à la robe du nôtre, au noir intense, en passant par toutes les teintes intermédiaires, suivant les endroits.

La longueur et la beauté du pelage sont naturellement en rapport avec la rigueur de l'hiver, ce qui montre que cet élevage est lucratif seulement dans les régions les plus froides du pays.

Il faut donc commencer par choisir une localité appro-

priée, et cela, de préférence, dans celles que nous avons citées plus haut, d'où proviennent précisément les plus belles peaux argentées.

La localité étant choisie, il s'agit d'organiser l'établissement qui ne doit pas être installé dans l'intérieur d'une ville ou d'un village. Les captifs seraient continuellement troublés par les passants et, restant inquiets et farouches, se reproduiraient mal. D'ailleurs, les renards ne réclament pas un grand espace : ils prospèrent dans un enclos n'ayant que quarante pieds carrés.

On compte, en général, qu'un demi-acre (20 ares) est suffisant pour six paires de renards. Le terrain doit présenter quelques arbres ou arbustes qui offriront aux animaux l'illusion qu'ils ne sont pas enfermés et leur donneront plus de sécurité.

La clôture est constituée par un treillage de fer galvanisé à mailles ayant plus de 2 pouces (6 cm.), les jeunes passant facilement à travers une ouverture de 3 pouces (9 cm.). Ce treillage a 10 pieds (3 m.) de hauteur et s'enfonce de 2 pieds dans le sol. De plus, le sommet est rabattu intérieurement de 2 pieds (60 cm.) pour empêcher les animaux de grimper et de s'évader par le haut. Comme les renards ne creusent qu'au

pied du grillage, on y place de lourdes pierres plates pour le protéger.

On établit dans l'intérieur de l'enclos des parquets que l'on place à une certaine distance de la clôture extérieure, de manière à soustraire les renards, le plus possible, à la vue des passants pouvant les inquiéter.

Ces parquets intérieurs sont de deux sortes : les plus petits sont destinés aux couples ou aux animaux isolés ; les plus grands, moins nombreux, peuvent en renfermer un plus grand nombre. Chaque parquet contient une petite cabane, une niche à chien ou un tonneau, car, bien que les renards creusent un terrier dans la terre, en captivité, ils s'accoutument de ces retraites artificielles.

A l'état sauvage, les renards se nourrissent de souris, de lapins, d'oiseaux, d'insectes, tels que les sauterelles, criquets, coléoptères. Dans la saison, ils mangent beaucoup de fruits. La viande ne fait donc que partiellement partie de leur régime. Nombre d'éleveurs, cependant, les nourrissent exclusivement de viande. Ce



UN PARQUET AVEC SA CABANE



UNE BELLE PORTÉE

régime ne semble pas donner des résultats fâcheux; néanmoins, puisque les renards sont omnivores, il est préférable de leur fournir, en outre du pain et du lait, des débris de table ou du biscuit de chien, car tout cela leur convient.

De temps en temps, on leur donne quelques os avec des débris de chair encore adhérents, qu'ils s'amuse à ronger indéfiniment. A l'occasion, on les régale d'un petit gibier, lapin, oiseau, rat ou souris. Il leur faut de l'eau fraîche en abondance, renouvelée souvent.

La ration journalière d'un renard se compose d'un quart de livre de viande et d'une poignée de débris de cuisine. Comme viande, on utilise les déchets de bœuf ou de mouton, ou plus ordinairement de la viande de cheval. Un cheval entier, conservé dans la glace, peut fournir de la viande pendant plusieurs mois. Dans ces conditions, nous dit M. Croft, surtout si l'on y ajoute des débris de cuisine, la nourriture d'un renard revient à peine à 5 centimes par jour.

Les renards ne se reproduisent qu'une fois l'an, en février-mars. La gestation est de 51 jours, de sorte que les petits naissent en avril-mai. Chaque portée est de 2 à 8, suivant l'âge de la mère, la moyenne chez l'adulte étant de 5.

A leur naissance, les renardeaux sont petits et faibles, mais ils croissent rapidement et à six semaines ils commencent à jouer, à boire du lait et même à essayer de prendre une nourriture plus solide. Ils tettent jusqu'à six mois si on ne les sépare pas de la mère. Dès la saison suivante, à peine âgés d'un an, ils se reproduisent, mais la première portée n'est que de deux ou trois petits.

Sauf dans leur jeunesse, les renards cherchent à fuir le voisinage de l'homme. Même après plusieurs générations nées en captivité, ils restent sauvages. Ils gardent toujours un air effaré et c'est à grand-peine que leur gardien réussit à établir, avec quelques-uns d'entre eux, des relations amicales.

La femelle montre une telle inquiétude pour la sûreté de sa progéniture que, dans ses efforts pour la soustraire à un danger imaginaire, elle ne cesse de la changer de place dans l'enclos, pour mieux la cacher. Elle creuse même un ou plusieurs terriers et, sortant les petits de leur chaude cabane, les transporte, un à un, dans la terre froide, si bien que les malheureux, ainsi malmenés, dépérissent et meurent si l'on ne veille pas sur eux.

Cependant, la vie des enclos grillés ne semble pas déplaire aux renards. Quand on ne les observe pas, ils jouent entre eux ou se couchent tranquillement au soleil. Ils aiment le froid et ils se délectent de la neige.

On ne connaît ni maladies graves, ni épidémies à ces animaux. La principale cause de déficit provient du défaut de surveillance attentive et personnelle, surveillance indispensable pour des bêtes passant brusquement de l'état de liberté complète à une réclusion tout à fait

contraire à leur nature. La plus-value d'un élevage dépend surtout de l'amélioration des fourrures par sélection des reproducteurs. Or, plus la teinte est foncée, plus la peau a de valeur. On cherche donc à produire des renards noirs ou presque noirs. Pour cela, on garde les individus les plus foncés pour la reproduction. La possibilité de cette sélection est aujourd'hui prouvée : un certain nombre

de fourrures payées très cher sur le marché proviennent d'animaux nés et élevés en captivité.

Sachant que le renard argenté n'est qu'une phase du pelage du renard roux, on pouvait craindre que les produits ne fassent retour à la couleur rousse. L'expérience a prouvé que les renards argentés, en captivité, produisent invariablement des renardeaux argentés et l'on a le droit de supposer que la tendance à revenir à la teinte rousse disparaîtra en un petit nombre de générations.

Les profits d'un bon élevage sont très appréciables. Chaque peau vaut 500 francs. C'est le prix des peaux de teintes pâles et les peaux foncées valent beaucoup plus. Les noires pures atteignent des prix fabuleux : 2.500 à 10.000 francs. On a donc un profit raisonnable avec un petit nombre de produits chaque année. Actuellement, un renard argenté vivant, bon reproducteur, se vend facilement 5.000 dollars (25.000 francs) la paire, et un renard noir jusqu'à 10.000 dollars (50.000 francs) la paire.

Il ne semble pas que la production plus abondante doive faire baisser ces prix avant plusieurs années. Les commerçants les plus compétents estiment que, même en doublant la production, les prix ne seront pas sensiblement abaissés.

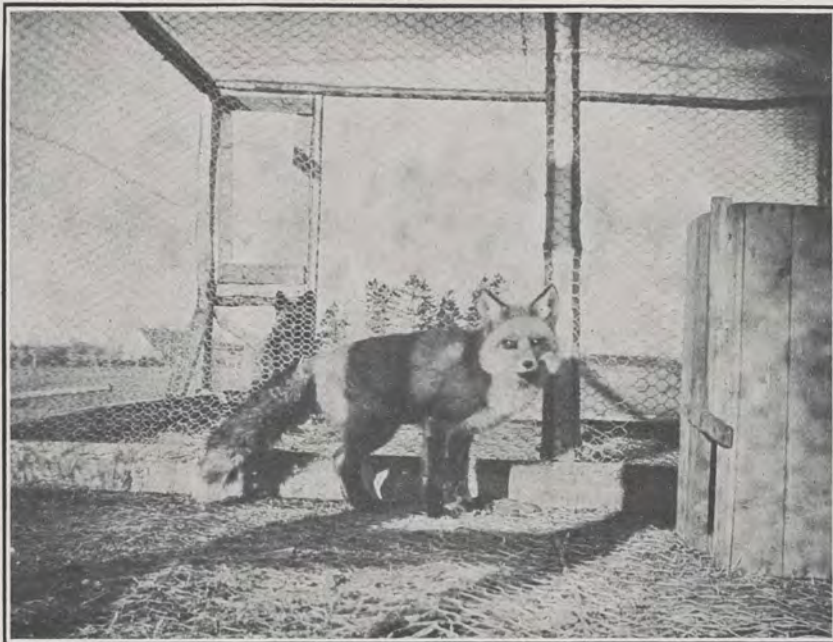
Bien plus, le changement de mode n'amènera pas une dépréciation, car, lorsque la demande diminue dans un pays, elle augmente dans un autre.

Enfin, dernier détail. La France et la Russie sont, en ce moment, acheteurs des plus belles peaux, la France surtout, et quoi d'étonnant en cela, quand on sait que c'est Paris, la « Ville Lumière », qui tient la palme pour la fabrication des plus luxueux vêtements de fourrures auxquels leur « chic » gardera toujours une suprématie incontestée.

L. KUENTZ.



UN COUPLE DE RENARDEAUX ARGENTÉS



UN RENARD CROISÉ DANS SA CAGE

L'Ouverture de la Chasse

Cette fois, c'est officiel : le Ministère de l'Agriculture vient de fixer comme suit les dates d'ouverture de la chasse.

1^{re} zone, 15 août.

2^e zone, 31 août.

3^e zone, 21 septembre.

Iles de Ré et d'Oléron, 12 octobre.

C'est donc à la fin de ce mois que la grande majorité de nos nemrods pourra se livrer à la pratique de son sport favori, car la 3^e zone, fort peu importante et dont l'ouverture est reculée au 21 septembre, ne comprend qu'une partie du Calvados et de l'Orne, les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure, le Morbihan et la Manche.

CHRONIQUE SPORTIVE

Le Comité National des Sports

QUELQUES derniers événements sportifs et la question de la préparation des athlètes français à la VI^e Olympiade qui aura lieu à Berlin en 1916, ont mis au premier plan de l'actualité le Comité National des Sports.

Ce puissant organisme représenté, dans son essence la plus haute, le pouvoir sportif français; d'autre part, son action est considérable si on la considère au point de vue de l'éducation physique et du développement de la race; enfin, son influence et sa puissance sont indiscutables, à cause de la valeur des groupements qu'il représente.

Nous voulons aujourd'hui expliquer à nos lecteurs la constitution et le fonctionnement de ce Comité National des Sports, et comment il est partie intégrante du Comité Olympique Français. Auparavant, il est nécessaire d'esquisser la situation des sports en France au point de vue de leur organisation et de leur surveillance.

Par essence, le sport est la pratique contrôlée, mesurée, d'exercices ou de jeux auxquels se livrent des individualités ou des collectivités. Il apparaît au premier abord qu'il est indispensable, pour s'intéresser à cette pratique du sport, que le contrôle de ses résultats soit sévèrement assuré et que les mêmes règles président à l'exécution de ses courses ou concours. Il faut, d'autre part — et c'est une besogne salulaire pour l'exemple moral — assurer la sincérité des épreuves, surveiller les fraudeurs, les punir. Enfin, il faut qu'une organisation intervienne pour coordonner les résultats, après avoir réglé l'ordre des épreuves qui les auront provoqués, afin de préparer la qualification du champion.

Ce programme, toutes les grandes fédérations sportives affiliées au Comité National des Sports l'ont inscrit en tête de leurs statuts.

Mais la besogne qu'accomplissait ainsi chacune des fédérations était isolée. C'est alors qu'il vint à l'idée de l'Union Vélocipédique de France et de l'Union des Sociétés françaises de Sports athlétiques, qui les premières passèrent entre elles un traité d'entente, de former un Comité National des Sports où, chacune dans sa spécialité et une seule par sport, viendraient se grouper les fédérations françaises.

Il y a quelque dix ans, l'œuvre fut entreprise. Elle est maintenant au point, elle

est définitivement constituée, elle possède une autorité que nul ne conteste parce que personne ne peut la lui ravir.

C'est ainsi que le Comité National des Sports comprend les groupements ci-après.

Aéro-Club, président M. Deutsch de la Meurthe. Association Française du Yachting de Course, M. Glandaz. Fédération Française des Sociétés d'Avion, M. Glandaz. Fédération Française des Sociétés de Boxe, M. Paul Rousseau. Fédération Nationale d'Escrime, M. Chasseloup-Laubat. Fédération des Compagnies d'Arc de France, M. Clément Quervel. Saint-Hubert-Club de France, M. le comte Clary. Polo-Club de France, M. le comte de Doudeauville. Union des Sociétés d'Equitation militaire de France, M. le général Lachouque. Union des Sociétés françaises de Sports athlétiques, M. Lemerrier. Union des Sociétés de Golf de France, M. Deschamps. Union des Sociétés de Gymnastique de France, M. Cazalet. Union des Sociétés de Tir de France, M. Mérillon. Union Vélocipédique de France, M. Léon Breton. Fédération Nationale des Sociétés de Tir au pistolet et au revolver avec balles de plomb, M. le comte Clary. Société équestre de l'Étrier, M. le comte Potocki.

A l'heure actuelle, le Comité National des Sports groupe toutes les grandes forces de la jeunesse sportive de France; il représente plus de dix mille Sociétés, ayant plus d'un million et demi de pratiquants. On juge de son importance.

En ce qui concerne les rapports du Comité National des Sports avec le Comité Olympique Français, ils sont fort simples à expliquer. Avec les membres pour la France du Comité International Olympique qui est présidé par le baron Pierre de Coubertin, les membres du Comité National des Sports constituent le Comité Olympique Français. Celui-ci a la charge de préparer et d'organiser la participation française aux Olympiades. C'est lui qui représente la France dans les Congrès olympiques internationaux, mais c'est le Comité National des Sports qui pourvoit aux besoins financiers du Comité Olympique Français. C'est donc le Comité National des Sports qui sollicite du Gouvernement et des Pouvoirs publics les subventions nécessaires, et qui vient à cet effet de demander au ministre des Affaires étrangères en vue des Jeux Olympiques de Berlin de présenter au budget de 1914 et sur ceux de 1915 et de 1916 des demandes de crédits qui s'élèvent à 100.000 francs pour chacune des années 1914 et 1915 et à 300.000 fr. pour 1916.

PAUL ROUSSEAU.



Cliché Panajou.

M. CAZALET
Président de l'Union
des Sociétés de Gymnastique
de France



Cliché Nadar.

M. DEUTSCH
DE LA MEURTHE
Président de l'Aéro-Club
de France



Cliché E. Pirou.

M. GLANDAZ
Président de la Fédération
Française des Sociétés
d'Avion



Cliché Nadar.

M. LE COMTE CLARY
(Saint-Hubert-Club de France)
Président du Comité National des Sports



M. BRETON
Président
de l'Union Vélocipédique
de France



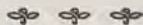
Photo Walery, Paris.

LE GÉNÉRAL LACHOUQUE
Président de l'Union
des Sociétés d'Equitation
Militaire de France



M. MÉRILLON
Président de l'Union
des Sociétés
de Tir de France

La Semaine Sportive



AUTOMOBILE

De même que l'hippisme, l'automobile a maintenant deux Grands Prix : celui de l'A. C. F. qui s'est disputé cette année sur le circuit de la Somme, et le *Grand Prix de France*, qui s'est couru mardi dernier et s'est terminé par la victoire de la marque Delage.

Dans notre numéro de dimanche prochain, une relation du Circuit de la Sarthe, accompagnée de ses appréciations judicieuses, sera donnée par notre collaborateur Paul Rousseau.

*
**

Une marque aimée du grand public est bien la Société Lorraine-Diétrich.

Le vicomte de La Riboisière vient de prendre livraison à la Société Lorraine-Diétrich d'une nouvelle voiture torpédo 40 HP, et a commandé, en outre, à cette Société un châssis du même modèle, plus un châssis 20 HP.

AVIATION

Marcel Cavelier vient de s'adjuger la *nouvelle Coupe Michelin*, couvrant à bord de son Deperdussin, muni d'une hélice Chauvière, plus de 7.000 kilomètres.

*
**

Pour protester contre la *disqualification* prononcée par l'Aéro-Club de France contre Chevillard, l'excellent constructeur Henry Farman vient d'adresser sa démission de membre de l'Aéro-Club.

Voici à ce sujet, d'après M. Farman, les faits tels qu'ils se sont passés :

Le 28 juin 1913, Chevillard a volé à 1.000 mètres au-dessus de Villacoublay, à l'occasion des fêtes franco-espagnoles, alors que l'Aéro-Club avait interdit tout vol.

Mais quelques jours avant, à l'occasion de la visite du roi d'Espagne, à l'aérodrome Farman de Buc, où l'on avait organisé une revue aéronautique militaire, plus de dix aviateurs avaient survolé l'aérodrome à 300 et 500 mètres, alors que l'Aéro-Club avait interdit tout vol.

Aucun aviateur n'ayant reçu de réprimande ou d'avertissement, Chevillard a pensé que ce qui était toléré aux uns le serait également pour lui, mais il a oublié qu'on ne lui pardonnerait pas ses *fameux virages à la Chevillard*.

HIPPISME

Les fêtes hippiques qui ont commencé le 3 août dernier et qui se continueront jusqu'au 18, marqueront dans les annales de la ville de Spa et dans celles du Sport international.

Indépendamment des épreuves toujours intéressantes du Concours Hippique, des steeple-chases seront courus les 10 et 12 août, sur l'ancien champ de courses du Sart, jadis très en vogue, aujourd'hui remis en honneur et surtout en bon et bel état pour les journées ci-dessus datées.

Parmi les gentlemen qui se sont occupés de son rétablissement, il convient de citer les commissaires : MM. de Salverte, P. Lambert et baron de Heintze, qui, dans l'occurrence, ont fait preuve d'une compétence et d'un dévouement absolus.

A ces importantes festivités hippiques s'ajouteront, pour en corser l'intérêt, les défilés et excursions de coaches, les 10 et 12 août, et les chevauchées de l'Equipage de Spa-Hunt, celles-ci tous les mardis et samedis jusqu'à la fin de septembre.

Dans ces conditions, il n'est pas douteux que pendant le mois d'août, l'on verra à Spa foule de sportsmen des plus distingués, non seulement de Belgique mais aussi de l'étranger, et parmi ces derniers un grand nombre d'officiers français.

*
**

La saison du polo vient de commencer à Deauville de façon heureuse, quatre équipes se sont inscrites dans le *Prix Guillaume le Conquérant*.

Les éliminatoires ont laissé vainqueurs parmi les

quatre équipes qui se présentaient pour disputer les coupes :

« Vert » : MM. R. Peto, J. Santos-Suarez, H.-H. Harjès, Miguel de Yturbe.

« Blanc » : MM. R. Boas, L. Merlin, comte J. Pastré, lord Ashby Saint-Ledgers.

La finale donna lieu à une rencontre passionnante entre ces deux teams et le match qui avait lieu en sept périodes de huit minutes se termina par la victoire du team blanc par 7 buts à 1.

*
**

Organisé les 27, 28 et 29 juillet dernier, le *Concours Hippique de Caen* a remporté un complet succès.

Les Prix des Uniformes, des Dames et de la Coupe, épreuves militaires disputées par une vingtaine de concurrents, ont été, comme toujours, très intéressants. Quant aux Prix de Classe, chevaux de selle de 3 et de 4 à 6 ans, ils furent tout simplement uniques.

Voici les noms des lauréats :

Prix des Uniformes, Favori (lieutenant de l'Hermite).

Prix des Dames, Eulor (lieutenant Tournier).

Coupe, Nestor (lieutenant O. Mahony).

Prix Couplés, Lussignan (lieutenant Tournier) et Edredon (lieutenant de l'Hermite).

1^{re} classe, Iliade, à M. Touchard.

2^e classe, 1^{re} division, Jockey, à M. Godefroy.

2^e classe, 2^e division, Kordofan, à M. Lebouvier.

CHOSSES ET AUTRES

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de Saint-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français; sa véritable appellation serait *Saint-Raphaël Quinquina Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'apprécie le demande sous le nom très abrégé de « Raphaël-Export ».

PETITES ANNONCES

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

A vendre : Occasion pour vacances, excellent poney, 6 ans, 1^m22, sain et net, vite, absolument sage pour enfants, monté et attelé, susceptible tirer gros poids. — Comte de Comminges, Clairoix par Compiègne. 573

Huit jours essai, jolie jument truitee, 1^m55, 9 ans, se monte sagement pour jeune

filles, très franche de collier, peur de rien. Occasion départ 700 fr. — Comte de Morville, La Saussaye, par St-Hippolyte (Doubs). 579

Ponette anglo arabe, grise, 1^m43, 7 ans, saine et nette, vite, parfaite attelée et montée, douce, toutes garanties. — Plantade, 6, villa Michon, Paris XVI^e. 585

A vendre : 1^o Cheval irlandais, bai, 7 ans, présumé p. s., 1^m61, très joli modèle, feux antérieurs, très bien calés. Le cheval qui a 3 allures charmantes et qui est très, très gros sauteur, p. ut courir n'importe quel cross et faire tous les parcours d'hippiques. Vendu avec garantie; 2^o Deux juments p. s., alezans, l'une âgée de 6 ans, 1^m61, par imp. Médallist et Sacristy, l'autre 10 ans, sans papiers, ravissantes silhouettes, absolument saines et nettes de partout, allures vites et confortables, peuvent porter du poids, feraient remarquables juments d'armes. Garanties. — André Morel. La Venerie, Signy-l'Abbaye (Ardennes). 587

1^o Cobesse baie, 9 ans, 1^m58, très doublée, adroite, solide, très sage, habituée chasse, photo. 1.250 fr. franco — 2^o Jument anglaise, baie, 10 ans, 1^m59, ultra distinguée, allures très brillantes, solide, sage, montée dame, enfant, haute école, a chassé, très endurante, photo. 1.650 fr. franco. — 3^o Pur sang, baie, 7 ans, 1^m66, Illinois II et Colonna, provenance écurie Vanderbilt, très for-

tement charpentée partout, très belle silhouette, a produit cette année superbe pouliche, saillie 1913 par « Zoulou », p. s. arabe, présumée pleine, papiers, photos. 1.750 fr. franco. — M. J. de Clavières, Polminhac (Cantal) 591

Chien berger de Brie, étalon de premier ordre, inscrit L. O. F., primé grandes origines, très fort et très beau, ferait quelques saillies. — M. Plantade, 6, villa Michon, Paris (XVI^e). 588

Matériel complet de basse-cour, démontable, modèle nouveau, très pratique, comprenant 5 grandes volières, cage d'accompagnement 6 cases, 2 petits pigeonniers, lapinières, poulaillers, etc., collection de 120 pigeons de races pures, prix modérés. — Ecrire bureau du journal. 583

Occasion : A vendre 17x24 HP, marque Unic, conduite intérieure, 4 places, dynamo, état de neuf. — S'adresser bureau du journal. 577

Voiture Mors 1908, 16 HP, 4 cylindres, double phaéton, 4 vitesses, état de neuf, à vendre 3.000 fr. — Ecrire Viollet, 13, place Bourse, Paris. 578

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzeller Dir.)
4, rue du Bouloi, Paris.